



## *La Secrétaire nationale*

Le 25/01/2021

Monsieur Blanquer a tranché !

Alors que Monsieur Blanquer s'était réservé le droit d'annuler ou de reporter les épreuves de spécialités prévues en mars 2021 jusqu'à quinze jours avant l'échéance, ce dernier a finalement fait le choix le 21 janvier d'annuler ces épreuves au profit du contrôle continu.

Le 21 janvier 1793, le peuple français coupait la tête à la monarchie. Deux siècles plus tard, le Ministre annonce la fin d'un baccalauréat tel que nous l'avons toujours connu.

Malgré tout, ne jouons pas trop aux « procureurs » mais louons cette décision qui était attendue par les syndicats d'inspecteurs, d'enseignants mais également par les élèves.

Le SYNEP-CFE-CGC salue cette sage décision mais nous pouvons cependant déplorer que le ministre ait autant contribué à générer une profonde inquiétude au sein de la communauté éducative en n'annonçant pas plus rapidement sa position. En effet, enseignants et élèves avaient depuis longtemps mesuré la difficulté de tenir ces calendriers au regard de la situation sanitaire qui se dégrade quotidiennement et nombreux avaient conscience que tous les élèves n'auraient pas été préparés de manière égale.

Le SYNEP-CFE-CGC s'interroge et trouve désolant le choix du contrôle continu. Proposer une épreuve en juin aurait pu au contraire maintenir l'égalité nationale et éviter de nombreux déboires auxquels nous allons inévitablement être confrontés dans les semaines à venir. Car il est évident que nous, enseignants et chefs d'établissements, nous retrouvons dans une position inconfortable vis-à-vis des élèves et des parents quant à la notation liée au contrôle continu.

Il y a fort à parier que dans peu de temps une pression soit exercée si les notes semblent faibles, injustes, pénalisantes...

C'est la raison pour laquelle, le SYNEP-CFE-CGC invite dès à présent les équipes pédagogiques à se réunir pour décider de politiques communes et conseille de rédiger des courriers collectifs à l'attention des parents afin d'expliquer le déroulement et leur position.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez un soutien. Nous avons déjà eu des lettres types, rédigées par nos sections syndicales.

**Sylvie Turowski**  
**Secrétaire nationale SYNEP-CFE-CGC**

---

**SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE**

Maison de la CFE-CGC 59-63 rue du Rocher 75008 PARIS

Tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Courriel : [synep@synep.org](mailto:synep@synep.org)

[www.synep.org](http://www.synep.org)